

## Licence Professionnelle

### Mention **Gestion des Aménagements Paysagers**

#### Parcours **DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE** (2021: Nouvelle dénomination *Ecologie Urbaine*)

*L'année d'apprentissage comporte des unités d'enseignements (UE) dispensées sur deux sites proches de l'Université Grenoble Alpes (38400) ou du CFPPA de St Ismier (38330) et de nombreuses sorties terrain (chantiers, aménagements paysagers, sorties naturalistes, visites, salons etc) ainsi que des projets en autonomie de groupes d'apprentis.*

#### **UE Biologie et Ecologie (40 h)**

Anatomie et Physiologie végétale

Biologie de la reproduction des plantes à fleurs

Diversité des groupes faunistiques à intérêt écologique (insectes, oiseaux, mammifères)

Reconnaissance de la flore spontanée

#### **UE Analyse du Paysage et Biodiversité (90h)**

Urbanisme et architecture

Histoire, évolution, dynamique du paysage

Art et patrimoine

Techniques d'inventaire (faune et flore)

Mesures de la biodiversité et prise en compte dans les projets

Corridors écologiques, réservoirs de biodiversité

Diagnostic, enquêtes, analyse fonctionnelle

Projet, conception, perspectives durables

## **UE Gestion durable des espaces végétalisés (180 h )**

Ecosystèmes naturels et urbains, services écosystémiques  
Biologie des plantes vasculaires (symbiose, parasitisme)  
Agronomie et agriculture urbaine  
Reconnaissances des végétaux (horticoles et non horticoles)  
Pédologie, sols urbains et sols naturels  
Maintenance du végétal (choix, entretien, protection)  
Maintenance des infrastructures  
Gestion différenciée, techniques alternatives, calendrier

## **UE Contexte professionnel: Communication, Informatique, Législation (130h)**

Elaboration de dossiers en écologie urbaine  
Restitution orale, outils de communication  
Langue vivante: Anglais  
Médiation des conflits, travail en équipe  
Logiciels cartographie, DAO-CAO, Qgis, traitement de l'image  
Législation du paysage, Urbanisme, Environnement et biodiversité  
Bureau d'étude: montage financier et bilan, acteurs de terrain

## **UE Aménager un site paysager urbain: projet tuteuré (80 h)**

Cette UE fait l'objet d'un travail en autonomie de groupe de 4 ou 5 apprentis, sous la forme d'un tutorat par les enseignants. Elle aboutit à la rédaction et la soutenance orale par l'apprenti d'un mémoire de projet tuteuré. Elle permet de restituer la démarche d'un gestionnaire du paysage: de l'analyse de l'existant, sa fonctionnalité, son diagnostic écosystémique à sa modification et sa gestion dans le temps.

## **UE Situation professionnelle: alternance en entreprise (16 semaines)**

Cette UE fait l'objet d'une alternance en entreprise ou collectivité ou autre structure ayant une problématique environnementale et paysagère. Elle aboutit à la rédaction et la soutenance orale par l'apprenti d'un mémoire de mission en entreprise. Ce travail est encadré à la fois par un maître d'apprentissage sur le lieu de l'exercice de l'alternance et par un tuteur enseignant. Le maître d'apprentissage suit, forme et évalue son apprenti et reporte sa notation sur le livret d'apprentissage.